



LA VIE DU CSE (Comité Social Economique) ET L'ANIMATION DU DIALOGUE SOCIAL DANS LES ENTREPRISES DE 8 À 50 SALARIÉS

Durée - 7 heures

PROGRAMME DETAILLÉ

LE CSE EN PRATIQUE

Les missions du CSE

La présentation des réclamations

La promotion de la santé, sécurité et des conditions de travail

Les interventions auprès de l'inspection du travail

Les autres attributions (licenciement collectif, informations et consultations etc...)

La négociation d'accords d'entreprise

Les attributions conventionnelles : les spécificités de la branche

Le rôle du CSE pendant la crise sanitaire

Les moyens du CSE

La formation en santé, sécurité et conditions de travail

Le référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

Les heures de délégations

Les réunions avec l'employeur

La liberté de déplacement et de circulation

Le droit à un local et les communications du CSE

La protection des représentants du personnel et le délit d'entrave

LE CSE, À QUOI ÇA SERT VRAIMENT ?

Points de vue de chefs d'entreprise et de représentants du personnel

Des craintes récurrentes... qui peuvent être dépassées !

COMMENT FONCTIONNER ET AGIR AU SEIN DU CSE ?

Mettre en place l'entretien de début et de fin de mandat

Établir ensemble des principes de fonctionnement

Quelques pistes concrètes : tenir le registre du CSE, animer les réunions, faciliter l'action des représentants du personnel, promouvoir l'action du CSE dans l'entreprise

TRAVAILLER ENSEMBLE AU SEIN DU CSE

Les astuces pour communiquer efficacement

Le comportement assertif

La clé de l'efficacité du CSE : comment améliorer les conditions de travail et la prévention au bénéfice de tous

Face au conflit, quelle stratégie adopter ?

Quelle démarche pour résoudre un problème ?

Quelques pistes pour améliorer les relations employeurs/représentants du personnel

La mobilisation de ressources externes


OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les attributions et le fonctionnement du CSE
- Mobiliser des moyens permettant de « faire vivre le CSE » en respectant les droits des représentants du personnel et les obligations de l'employeur
- Communiquer efficacement au sein du CSE et identifier des pistes afin de développer un dialogue social de qualité

[Formation en présentiel ou distanciel selon la session]

SPECIFICITÉS EN DISTANCIEL

Modalité : 2 séquences de 3h30

Outil de visioconférence : 

Connexion via identifiant et code d'accès envoyés aux participants 24h avant la session de formation

Outil pédagogique : BEEKAST et/ou KLAXOON

Le stagiaire doit posséder un ordinateur ou une tablette et une connexion internet.

Le formateur assistera le stagiaire en amont si besoin

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Groupe : 3 à 12 personnes. Chefs d'entreprise, RH, titulaire d'un mandat ou candidat au CSE, et toute personne animant le dialogue social

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Diaporama, temps d'échanges, exposés didactiques, cas pratiques

L'ensemble des documents et des supports est remis aux stagiaires

INTERVENANTE

Céline CASANOVA [Amf Corse]

13 ans d'expérience en Droit Social : titulaire du DEA de droit privé, du CAPA (Certificat d'aptitude à la profession d'Avocat). Certifiée DPO (Délégué à la Protection des Données par APAVE)

SUIVI & ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Questionnaire d'évaluation destiné à mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque stagiaire

Attestation de formation remise en fin de formation

Questionnaire de satisfaction